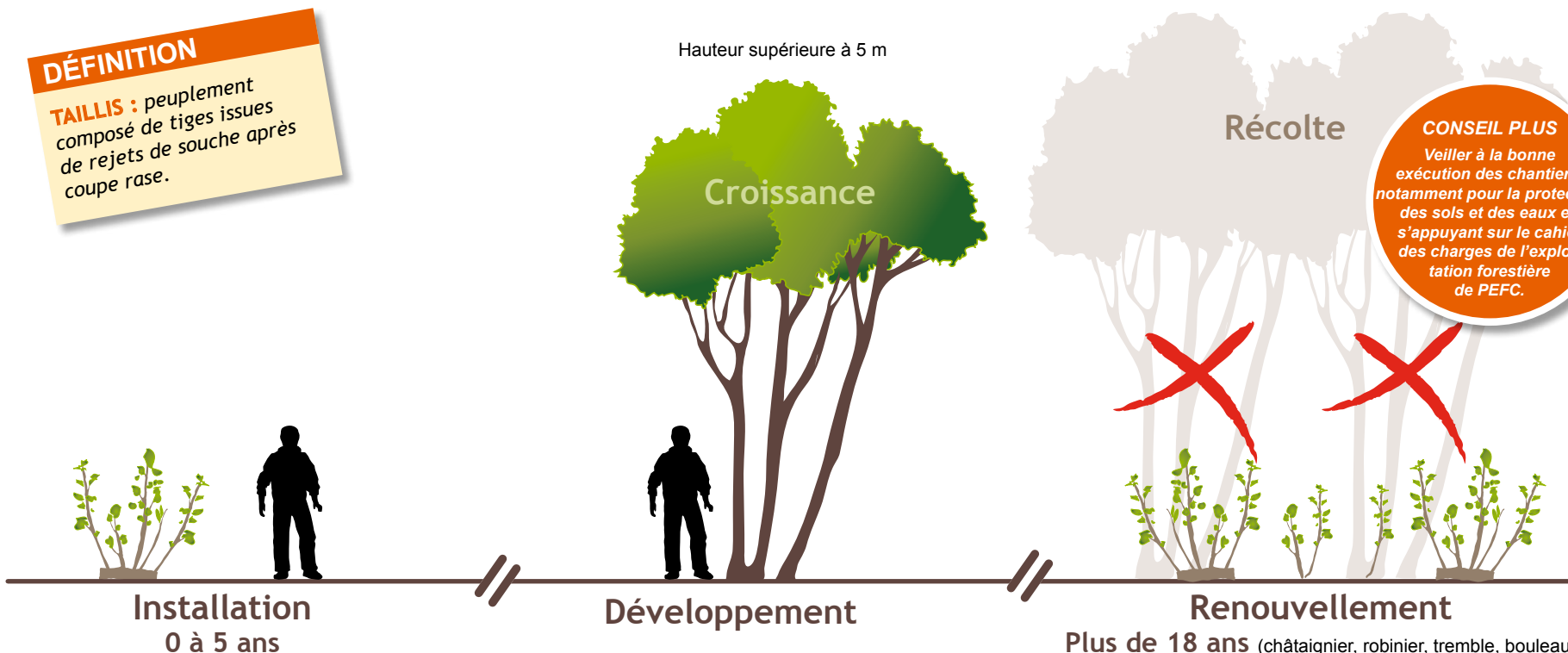


Taillis simples

DÉFINITION

TAILLIS : peuplement composé de tiges issues de rejets de souche après coupe rase.

Repousse des rejets ou drageons naturels après la coupe rase



CONSEIL PLUS
Veiller à la bonne exécution des chantiers, notamment pour la protection des sols et des eaux en s'appuyant sur le cahier des charges de l'exploitation forestière de PEFC.

Objectif

Obtenir à 5 ans au moins 5 000 rejets ou drageons par hectare.

Actions recommandées

1

• Vérifier la bonne repousse du taillis notamment en cas de présence forte de gibier ou d'ensouchement vieillissant.

2

3

Récolter le taillis arrivé à maturité pour permettre son renouvellement.

- Couper en une fois la totalité du peuplement.
- Exploiter au ras du sol pour favoriser la repousse.

Actions Biodiversité

Etudier le milieu pour préparer une exploitation respectueuse de l'environnement.
Eviter les coupes rases de plus de 4 ha